

Bois le Roi,
le 18 septembre 2018

La LISTE ECO CITOYENNE
AVEC VOUS A BOIS LE ROI

à

Association Pôle de Santé des Sésçois (APSS)

V/Réf : Lettre ouverte du 23 août 2018
Objet : Projet de la Maison médicale des Sésçois

Madame, Monsieur,

Il est urgent de répondre au problème de manque de médecins à BOIS LE ROI et de lutter contre la désertification médicale qui affecte nombre de collectivités. Celle-ci a souvent comme conséquence de pousser nos concitoyens à renoncer aux soins en raison d'un temps d'attente trop long.

Une maison médicale attractive doit pouvoir garantir une présence médicale et para médicale à long terme dont les Bacots ont besoin. Elle permet par ailleurs aux professionnels en place de fidéliser une patientèle, de mutualiser leurs charges, et de maîtriser leur environnement comme leurs heures de travail. Pour toutes ces raisons, ce projet de maison médicale est essentiel dans cette mandature.

Ainsi il nous semble impératif de soutenir la réalisation d'un tel projet, comme vous le constaterez dans notre programme dont nous vous mettons un exemplaire avec cette réponse.

La création de logements associée au projet de santé ne nous paraît pas être une priorité à l'heure actuelle. Nous préférons un projet géré avec la SEM à un projet immobilier confié à un promoteur privé pour lequel les logements privés peuvent être prioritaires au projet médical. Ce point reste donc à analyser en lien avec la politique d'aménagement de la commune.

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions que vous nous avez adressées :

Question 1.

Cette mission d'expertise est-elle un préalable à la réalisation du projet médical au sein d'une maison de santé ? Il semble en effet nécessaire de mener une réflexion amont pour bien identifier les problématiques spécifiques à notre territoire, apporter les réponses adaptées, et définir la stratégie pour les mettre en œuvre.

Pour autant, il nous est difficile de nous prononcer sur le financement de cette mission d'expertise sans en connaître les coûts. L'association « Soins coordonnés » nous paraît néanmoins être un acteur pertinent dans la construction d'une maison de santé prônant la pluridimensionnalité. Elle doit pouvoir apporter son expertise pour actionner tous les leviers qui faciliteraient la mise en œuvre d'un tel projet.

Question 2.

Nous sommes prêts à participer activement à une démarche de projet de santé. Nous consacrerons des moyens à la mise en place d'une activité ambulatoire médicale (salle de soins, pansement, permanence médicale, télémedecine), de semi-urgence et également de prévention..

Question 3.

La coopération opérationnelle est importante. Elle représente à notre sens le cœur de ce projet de mutualisation médicale. Pour la favoriser, nous sommes prêts à prendre à notre charge une salle de réunion et une salle de repos comme proposé dans votre courrier.

Il est difficile de se prononcer actuellement sur un investissement immobilier plus important pour une partie du pôle médical sans avoir les coûts exacts du projet.

Question 4.

Afin de favoriser le recrutement de nouveaux médecins, nous sommes d'accord pour faciliter leur installation en prévoyant de mettre un logement à leur disposition.

Convaincus que la réussite d'un tel projet passe par un dialogue constructif et un travail concerté entre élus et professionnels de santé, nous restons à votre disposition et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pour l'équipe de La Liste ECO CITOYENNE AVEC VOUS A BOIS LE ROI

PJ : notre programme